

14 Rue brûlée Mers les Bains (Somme) 25 Sept. 1914

Ma chère Cécile

J'ai ton adresse par Madeleine Ponsin¹ qui est ici et l'a vue dans un journal. Quand ma lettre t'arrivera tu sauras depuis plusieurs jours, par la dépêche que j'ai envoyée aux Jenvrin² (si toutefois tu ne le savais pas déjà) le grand malheur qui nous frappe tous si cruellement ! C'est Marie-Jacques qui ne savait où tu étais qui m'a demandé mardi de te prévenir, mais j'ai eu toutes sortes de difficultés pour le faire, le bureau de Mers n'envoyant plus de dépêches sans le visa de la place d'Abbeville.

Je reviens d'Hesdin où j'ai couru en apprenant la triste nouvelle. Marie est admirable de résignation chrétienne, mais qu'elle a de peine et quelle tristesse pour toute la famille. Madeleine aussi est bien courageuse, Odette toujours fort affectueuse, est bien triste, mais c'est une enfant et elle ne peut se rendre compte de l'étendue de son malheur³. Quelle peine pour nous tous ! Mais quelle consolation au point de vue religieux et quel honneur pour la famille.

Jacques a été tué à Voulpaix près de Vervins, le dimanche 30 Août. Le 12 Sept. (anniversaire de votre Mère, à laquelle j'avais pensé ce jour-là⁴) Marie reçoit par le même courrier 3 cartes-lettres de Jacques des 15, 24 et 27 Août. Dans toutes il parle de Dieu qui le protège, et lui dit : Courage et confiance ! Dans la 3^{me}, celle du 27, écrite trois jours avant sa mort, il dit : « J'ai rencontré hier un aumônier militaire, qui m'a donné l'absolution après une confession sommaire comme on en fait en campagne, mais tu penses bien qu'on n'a pas grand-chose à se reprocher dans le moment, et s'il m'arrivait quelque chose, tu peux être bien tranquille pour mon éternité !" C'était la fin de sa lettre, avec des formules d'affection. Dans le même courrier, il y avait aussi une lettre à enveloppe jaune, mal écrite, Marie, toute à la joie des bonnes nouvelles de Jacques l'ouvre, et, voyant la signature de l'ordonnance, dit à ses bonnes : "J'ai de très bonnes nouvelles de Monsieur, voilà une lettre de l'ordonnance, je vais la lire tout haut : que vous ayez des nouvelles.", et elle lit textuellement : "Chère Madame, je vous écris deux mots pour vous consoler et vous dire que mon Capitaine a été tué hier, d'une balle qui lui a traversé le ventre. Il est mort en pensant à vous et en disant Vive la France !" ••• Tu comprends le coup ! Il n'aurait pas annoncé avec moins de ménagements la mort du cheval. C'était tellement fort d'écrire ça si brutalement que l'on a espéré que la lettre ne venait peut-être pas de l'ordonnance et était une mystification. On a télégraphié au ministère et au dépôt du 273

¹ Cousine germaine, fille de Mélanie, sœur de Pierre Dupont.

² Belle famille de Cécile.

³ Madeleine a 18 ans et Odette 11 ans.

⁴ 12 septembre, anniversaire du décès de leur mère Marie Caroline Lelièvre

mais on n'a pas de confirmation de ce côté. Quelques jours après, Marie a eu tous les détails par un sergent qui est revenu blessé, ayant vu Jacques à qui il a parlé peu avant sa mort. C'était donc le dimanche 30 Août, le régiment de Jacques avait ordre d'attaquer le village de Voulpaix près Vervins, occupé par les Prussiens ? Sa Cie était désignée pour marcher la première. En arrivant vers 7 ou 8h du matin, ils ont défait les barricades faites par les Prussiens, puis commandant la charge à la baïonnette, Jacques, tirant son épée, s'est tourné vers ses hommes en criant : « En avant ! Vive la France ! Et il s'est élancé en avant le premier. Au bout de quelques mètres, il est tombé, ayant reçu des balles dans le ventre ! Ses soldats le déposèrent sur le côté de la route, et il leur a dit de continuer. « Je suis touché, j'ai reçu des balles. Le sergent que Marie a vu était autrefois dans la Cie, de Jacques. Quand il est passé à son tour, le reconnaissant, il s'est approché de lui, Jacques lui a dit : " Je suis touché, j'ai reçu des balles. Le sergent lui demandant s'il souffrait, il répondit : Non !, s'il n'avait pas soif: "Non." S'il ne voulait pas quelque chose : « Rien. » s'il n'avait rien à dire : Ma femme et mes enfants. » et il esquissa un baiser. Il regardait le ciel et paraissait se recueillir. Il se préparait sans doute à mourir ! Le sergent major était à genoux près de lui, ayant roulé sa capote sous sa tête et déboutonné sa veste et son pantalon. Un cuirassier l'abritait du soleil en tendant son grand manteau, Jacques fit signe au sergent de continuer à marcher avec le régiment. Quand, deux heures après, le régiment battant en retraite le sergent est repassé, notre pauvre Jacques était couché à la même place, mais sa capote recouvrant son visage, indiquant qu'il avait cessé de vivre. Le sergent avait revu le sergent-major qui avait assisté Jacques et, lui avait dit qu'au dernier moment, Jacques élevant la voix s'était écrié : « Vive la France ! » et que ça avait été sa dernière parole. Quelle glorieuse mort pour un soldat ! mais quelle peine pour nous tous qui l'aimions tant !

Jacques avait dit dans son testament que s'il ne revenait pas, il désirait être enterré à St Saulve, et, que si on ne retrouvait pas son corps, on mette une plaque commémorative à notre tombe de famille. Dès que les Prussiens auront quitté le pays, les frères de Mr Dècle⁵ iront avec Marie à Voulpaix pour l'exhumer et le reconnaître. Ce sera bien émouvant et je disais combien nous continuerions en priant pour lui à prier pour elle qui a tant besoin de courage ! Qu'il est pénible d'être loin les uns des autres dans ces tristes circonstances et que nous aurons besoin de nous réunir après cette terrible guerre !.....

Sans signature – sans doute s'agit-il d'une belle-sœur ? Valentine, femme de Charles ? Jeanne, femme de Gonzague ? Alice, femme d'Henri ?

⁵ Oncles de Marie-Jacques.

Lettre du lieutenant Schaepelynck, 3 octobre 1914

Le Capitaine Dupont a été tué glorieusement à la tête de sa Compagnie à Voulpaix près Vervins le 30 août vers 11 heures du matin. ⁶Quand je passai près de lui, un blessé me dit qu'il y avait 5 minutes environ qu'il avait rendu le dernier soupir en criant : « Vive la France ! » La veille de sa mort, nous avons été ensemble dire notre prière du matin à l'église du village (Goudelancourt, je crois) ; il s'était toujours montré chrétien sans ostentation comme sans faiblesse.....



*Église de Goudelancourt-lès-Pierrepont
à 5h30 de marche de Voulpaix*

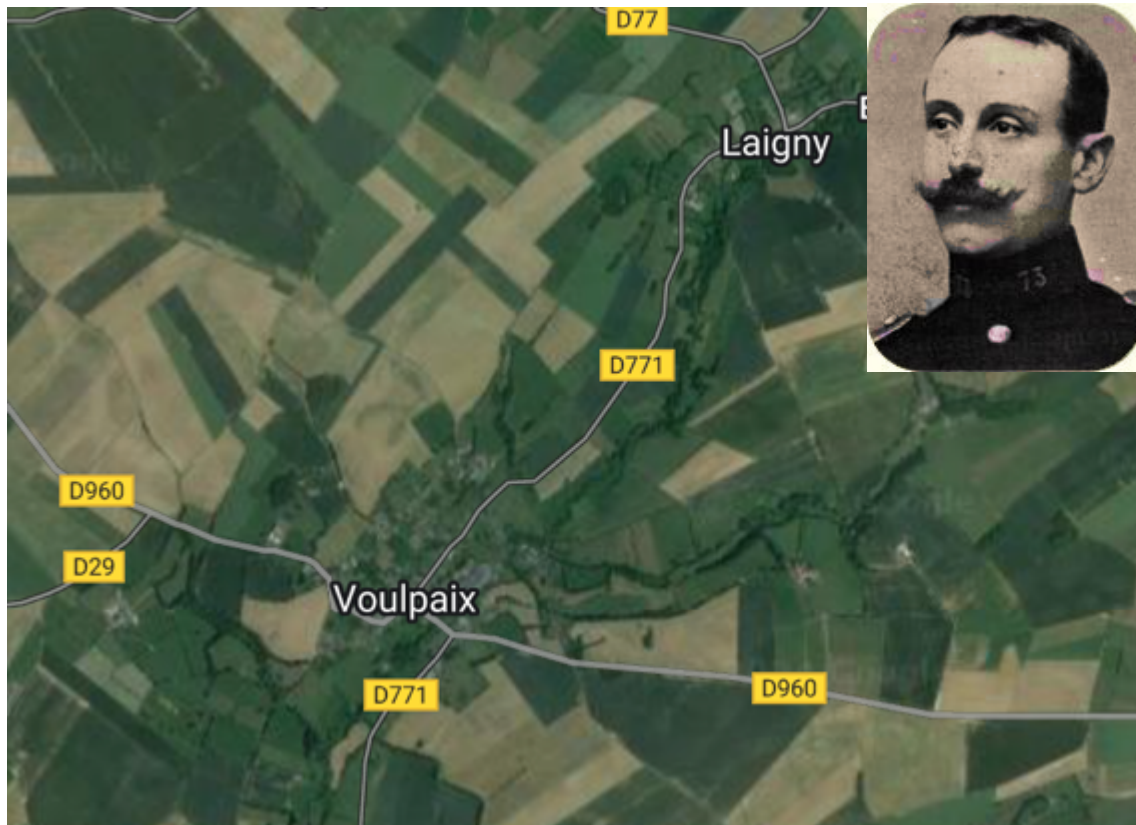
Lettre du Commandant Boniface (du bataillon de Jacques) du 3 octobre 1914.

Le Capitaine Dupont commandant la 19^{ème} Compagnie a reçu une balle au ventre au combat de Voulpaix le 30 Août et est mort quelques minutes après avoir été relevé. Il a été frappé à la tête de sa Cie. qu'il entraînait à l'attaque du village avec le plus grand courage et je l'ai vu tomber près de moi

La lettre du lieutenant Schaepelynck contient des instructions précieuses qui permettront de retrouver l'endroit où Jacques est tombé.

D'autre part, des renseignements recueillis par Henri et par auprès de personnes de Vervins nous donnent l'entière confiance, de retrouver, dès l'évacuation de la région, la tombe où il a été inhumé, seul dans une pâture appartenant à telle personne, sur le territoire de Laigny (localité près de Voulpaix).

⁶ <http://www.chtimiste.com/batailles1418/combats/guise.htm>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Guise



Extrait d'un récit écrit par Constance Doutriaux, nièce d'André Doutriaux [époux de Lucie. Le frère d'André, Charles Doutriaux, vivait à Saint Laurent Blangy, près d'Arras. Au début de la guerre 14, sa famille a dû évacuer. Ils ont croisé Madame Jacques Dupont [Marie-Jacques], qui venait de perdre son mari Jacques Dupont à Marconne. Il est à noter la gentillesse de "Madame Dupont".

Mardi 27 octobre 1914 - [...] Nous sommes arrivés chez Mme Dupont à 4h. Elle est en grand deuil. En entrant chez elle, j'ai failli éclater en sanglots. Elle était si triste de son mari et nous si pauvres.

Elle nous a tout de suite préparé des lits.

Mercredi 28 - Comme Mme Jacques Dupont est gentille. Quelle reconnaissance ne lui devons nous pas. Elle nous a donné du linge, des pantoufles, que sais-je.

Madeleine est bien gentille. Fort triste. O que je la comprends. Odette ressemble à son papa. Il a été tué à Voulpeck (sic).

Jeudi 29 - On a dit une messe pour M. Dupont à Marconne.

DUPONT Jacques, entré à Saint-Cyr en 1890, sous-lieutenant au 150^e d'infanterie en 1892, lieutenant en 1894, passé au 127^e en 1896, capitaine au 73^e en 1906. Faisant partie, à la mobilisation, du cadre complémentaire à Béthune, il est désigné pour commander la 19^e compagnie du 273^e.

Le capitaine Dupont est un officier de carrière. Dieu et Patrie, c'est sa devise.



Il est profondément chrétien. En 1892, il avait tenu à faire la communion des neuf premiers vendredis, pour obtenir du Sacré-Cœur la grâce de mourir dans son amour. La chose n'allait pas sans difficulté, le vendredi étant, pour le régiment, jour de manœuvre. Le neuvième vendredi, en particulier, le capitaine fut désigné pour commander un exercice à 5 h. 3/4 du matin : il s'entendit la veille avec le prêtre et le matin, à 5 heures, il se présentait à l'église pour communier avant le départ du régiment. Celui qui savait se gêner ainsi dans les petites choses devait être à la hauteur des plus grandes. Il savait faire passer Dieu avant tout. Il en fut récompensé et obtint, dans son agonie, la grâce d'une dernière absolution et d'une résignation parfaite.

Ce chrétien est un soldat. Il veut *servir*. Il rêve de dévouement et de sacrifice. Avant la guerre, parlant à sa femme, il lui dit : « Ne trouves-tu pas que la plus belle mort pour moi, serait de tomber sur un champ de bataille, à la tête de ma compagnie, face à l'ennemi, la conscience bien tranquille... Serait-ce beau ! ... C'est la mort d'un officier ; tu seras fière de moi !... »

Ce sont ses sentiments encore à la veille du départ, le 9 août 1914 : « A un certain moment, raconte Madame Dupont, comme je n'arrivais pas à dissimuler mon anxiété : Tu reviendras, lui disais-je, oh ! dis-moi que tu reviendras ! Que deviendrais-je sans toi ? Il me répondit avec calme : « J'espère revenir, mais avant tout, ayons confiance en Dieu !... Je pars tranquille... Je suis prêt à tout. S'il m'arrive malheur, le sacrifice de ma vie est fait... et dis-toi bien, si je suis

tué, que tu ne peux rêver plus belle mort pour ton mari. Je compte que tu seras forte, courageuse et bonne chrétienne ».

Le même patriotisme et le même esprit chrétien se retrouvent dans une lettre adressée à sa famille, le 10 août : « Ma chère maman, chers frères et sœurs. Au moment de partir pour rejoindre mes camarades dans la bataille engagée déjà sans doute, au moment où tout mon cœur, toutes mes forces, toute ma volonté, vont s'employer exclusivement à mener à la victoire ma 19^e compagnie, je vous embrasse en bon fils, en bon frère, avec la conscience de vous avoir toujours fidèlement suivis de mon affection.

« L'union étroite dans la famille m'a toujours tenu au cœur. Aimons-nous, serrons-nous. Les joies de la victoire seront, sans doute, hélas ! payées de bien des larmes. Que la famille se retrouve donc, après plus encore qu'avant, unie, serrée, en correspondance. Que Dieu continue d'y régner ! Au revoir, dans la victoire que Dieu veuille nous donner !

« Si je ne devais plus vous revoir, reportez sur ma femme et mes enfants l'affection que vous avez pour moi. Vous savez qu'elle est digne de vous. C'est mon ange gardien, et je lui rends ce témoignage qu'elle m'a toujours retenu de juger le prochain, et que jamais elle n'a répété une médisance ou une calomnie, de sorte que c'est devenu une règle dans notre ménage de juger favorablement le prochain et de pardonner les petites méchancetés que des étrangers ont pu exercer vis-à-vis de nous; j'espère donc que Dieu nous pardonnera comme nous avons toujours pardonné. Elle a fait preuve d'un courage extraordinaire pour n'amollir en rien ma volonté, et, derrière ses angoisses que je connais, elle ne m'a jamais montré que le sourire héroïque du sacrifice ».

La campagne du capitaine Dupont ne devait pas, hélas ! être longue ! Le 23 août, il est à Dinant, où il montre beaucoup d'énergie, en prenant en mains la compagnie du capitaine Boutry, tué à l'ennemi, et en ramenant en bon ordre les deux compagnies. Son régiment, en ligne pour la première fois, a subi des pertes sérieuses sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie auquel il ne pouvait répondre.

Le 27, le capitaine écrit à sa femme : « Je continue à aller très bien, malgré les fatigues... Ce qui me soutient, c'est la pensée que tu es courageuse et bonne chrétienne. J'ai rencontré, hier, un aumônier militaire et, tout en cheminant, il m'a donné l'absolution, comme il le fait à tous les troupiers qui la lui demandent, après une confession très sommaire, car, dans le moment, tu peux croire que je n'ai pas grand'chose à me reprocher. Et s'il devait m'arriver quelque chose, tu pourrais être bien tranquille pour mon éternité ».

Il constate autour de lui une sorte de réveil religieux, et il s'en réjouit : « Nous avons un aumônier à la Division, qui organise des saluts auxquels assistent une foule de soldats et

d'officiers, toutes les fois que cela est possible. On y voit, je t'assure, que la foi n'est pas morte en France. Et le vieux refrain : Catholiques et Français ! y retentit avec un enthousiasme émouvant ».

Le 29, à Gondelaucourt, dans l'Aisne, il rencontre un jésuite, le P. Zimmermann, aumônier militaire, et s'entretient longuement avec lui ; le soir, sur une carte trouvée sur lui après sa mort, il note : « 6 h. 20. Coucher de soleil sur le champ de bataille, où nous allons passer la nuit. Je pense bien aux miens et les embrasse toutes trois tendrement ».

« Le lendemain matin, écrit le P. Zimmermann, quand toutes ses joies humaines se sont évanouies soudain, il a dû songer encore à ce coucher de soleil ! Il a été glorieux et magnifique pour lui. Il est impossible de rêver mort plus calme, plus brillante, plus radieuse ! »

Le soir du 29 août, le capitaine Dupont est donc aux avant-postes, avec tout le régiment, au nord du petit village de Gercy (Aisne). Le lendemain 30, au matin, on reçoit l'ordre d'attaquer le village de Voulpaix, fortement occupé par la Garde prussienne. L'assaut est donné vers 9 heures. Le 273^e est en première ligne et la compagnie du capitaine Dupont se trouve sur la route principale du village. Les Allemands, à 50 ou 60 mètres, tiennent la voie ferrée.

Le capitaine chargeait, sabre au clair, en avant de ses hommes. Tout à coup, près d'un pont de pierre, à l'entrée du village, au milieu d'une vive fusillade, il s'affaisse en disant : « Ma pauvre femme... Vive la France ! » Ses hommes le relevèrent et le transportèrent sur le bord de la route. Il était atteint d'une balle au côté droit du ventre et aussitôt se sentit perdu.

Le sergent-major Pintiaux lui donna les premiers soins : « Je suis resté près de mon capitaine pendant environ une heure, ne cessant de l'encourager et de lui donner espoir. J'étais là pour lui donner à boire et lui faire baiser le crucifix de son chapelet, qu'il tenait constamment enroulé autour de son poignet. Pendant le temps qu'il était couché, il n'a cessé d'encourager les hommes qui passaient et, à plusieurs reprises, a crié : Vive la France ! Il pensait à sa femme et à ses enfants, et il embrassait leurs photographies... »

Le sergent-major, obligé de rejoindre son régiment, confia le blessé au caporal Caron et au soldat Tailliez, qui promirent de ne pas l'abandonner. Pendant son agonie, qui dura près de deux heures, le capitaine montra un courage et une énergie remarquables. Il supporta vaillamment ses douleurs et regarda en face la mort qui venait lentement. « Ma mort n'est rien, dit-il, aux soldats restés près de lui, pourvu que la France soit sauvée ! J'aurai fait mon devoir, vous ferez le vôtre ».

Puis il priait, se remettant entre les mains de la Divine Providence et faisant le sacrifice de sa vie...

Un sous-officier passe : c'est un prêtre, M. l'abbé Lefoutry, sergent à la 1^o section de mitrailleuses. Apercevant le capitaine étendu, il s'arrête, s'agenouille près de lui, et lui offre son ministère. Le blessé fait un signe de tête affirmatif, avec un éclair de joie dans les yeux ; puis, après avoir reçu une dernière absolution, il serre la main du prêtre en signe de remerciement. «Le Bon Dieu n'abandonne jamais les siens, écrit M. l'abbé Lafoutry : homme de devoir et chrétien convaincu, le capitaine Dupont a eu une sainte mort, récompense d'une belle et irréprochable vie ».

Le prêtre est parti, appelé par son devoir en avant, auprès de sa section qui s'élance à l'attaque du village. Le caporal Caron et le soldat Tailliez demeurent auprès du mourant. Voyant la mort arriver, le capitaine demande à baiser encore le crucifix de son chapelet... Il engage le caporal à s'éloigner, car les obus et les balles tombent avec rage en cet endroit. Le caporal refuse : « Il n'arrivera que ce qui doit arriver ; j'ai juré de ne pas vous quitter ». — Vous êtes un brave garçon, répondit le capitaine ».

« Il m'a prié de l'embrasser, raconte le caporal, ainsi que Tailliez, et d'aller remettre après la guerre ce baiser à sa femme et à ses enfants, et m'a dit tout bas : Dites à ma femme qu'elle ne m'oublie pas, que je suis mort en brave ; et que ses enfants deviennent comme leur papa ! » N'est-ce pas Hector qui tenait, jadis, à Andromaque, ce noble langage ?

Il rendit le dernier soupir dans les bras du caporal Caron. Pas une plainte n'était sortie de ses lèvres. Tous ceux qui passaient près de lui admiraient son courage, son énergie, son parfait abandon à la volonté divine. Jusqu'au dernier moment, il avait tenu son chapelet enroulé à son poignet et il en baisait le crucifix. Un peu avant d'expirer, il demanda son sabre et le serra dans l'autre main : son chapelet et son sabre, symboles des deux grandes causes qu'il avait servies avec amour. Ses dernières paroles furent d'un chrétien et d'un Français : « Que Dieu me pardonne! Vive la France ! »

Le capitaine est mort en chevalier, sans peur et sans reproche. Voici l'hommage suprême de ses chefs : « Le général commandant la 51^o Division d'infanterie cite à l'ordre du jour le capitaine Dupont Jacques-Antoine-François-Joseph, du 273^e d'infanterie ; le 30 août, a entraîné bravement sa compagnie à l'assaut d'une barricade défendue par l'ennemi dans le village de Voulpaix. Mortellement atteint en l'abordant, s'est fait placer face à l'ennemi en criant : Vive la France ! »

« Des âmes élevées comme celle-là, écrit le P. Zimmermann, montent très haut au dernier moment, par la plénitude du sacrifice accepté. Leurs intentions sont très nobles et très grandes. Leur immolation, offerte pour le pays et pour les leurs, est une garantie non seulement de bonheur éternel pour eux, mais aussi de grâces incomparables pour leur famille.

MINISTÈRE DE LA GUERRE MODÈLE A.
 République Française Hauteur 0^m32
Largeur 0^m21

Ordre National de la Légion d'Honneur

(n) 73^{me} RÉGIMENT D'INFANTERIE

Par Arrêté Ministériel du 10 Juin 1919
 rendu en application des Décrets du 13 Août 1914 et 1^{er} Octobre 1918,
 publié au Journal Officiel du 20 Juin 1919 la Croix
 de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
 a été attribuée à la Mémoire du Capitaine
Dupont Jacques Pierre Antoine.





VOUS QUI L'AVEZ CONNU ET AIMÉ



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE
Jacques-Pierre DUPONT

Capitaine
au 273^e Régiment d'Infanterie
Décoré de la Croix de Guerre

TOMBÉ A L'ENNEMI
A VOULPAIX (AISNE)
le 30 Août 1914
A L'ÂGE DE 44 ANS

Blessé mortellement, il resta couché sur le Champ de Bataille, ne cessant d'encourager ses hommes à faire leur devoir, baisant son chapelet qu'il enroula autour de son poignet pour mourir. Une suprême absolution lui fut donnée à ses derniers instants par un prêtre-soldat qui passait près de lui à la tête de sa section.



« ... Les joies de la Victoire seront sans doute, hélas ! payées de bien des larmes. Que la famille se retrouve donc, après la guerre plus encore qu'avant, unie, serrée, en correspondance. Que Dieu continue d'y régner... »

(Extrait de sa dernière lettre à sa mère et à ses frères et sœurs.)

— Ma mort n'est rien, pourvu que la France soit sauvée. J'ai fait mon devoir, vous ferez le vôtre...

— Dites à ma femme et à mes enfants que je suis mort en brave et en bon chrétien.

— Que Dieu me pardonne ! Vive la France !...

(Ses dernières paroles.)

« Le devoir avant tout », ce fut la devise de sa vie entière.

Il allait à Dieu avec sa foi, aux siens avec son cœur, à tous par son dévouement et son amabilité. La gloire des enfants, c'est leur père.

(Proverbes, XVIII, 6.)

Vierge Sainte, ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés. Donnez à tous l'espérance et la paix.

(Abbé Perreye.)





Vous êtes prié d'assister aux FUNÉRAILLES de Monsieur

JACQUES DUPONT

CAPITAINE AU 73^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE

Mort pour la France, le 30 Août 1914, à Voulpaix (Aisne), à l'âge de 44 ans.

Le SERVICE sera célébré à Valenciennes, le **Mardi 12 Avril, à 11 heures**, en l'Eglise paroissiale de Saint-Géry, d'où le corps sera transporté au cimetière de Saint-Saulve pour être inhumé dans le caveau de famille.

On se réunira au Dépôt Militaire (n° 31, Avenue du Sénateur Girard), à 10 heures 45 précises.

Un de Profundis, S. V. P.

DE LA PART DE :

Madame JACQUES DUPONT, *son Épouse* ;

Le Docteur et Madame ANDRÉ THOMAS, Mademoiselle ODETTE DUPONT, *ses Enfants* ;

Mademoiselle PAULE THOMAS, *sa Petite-Fille* ;

Monsieur et Madame AUGUSTE DÉCLE, leurs Enfants et Petits-Enfants ;

Monsieur et Madame PIERRE DUPONT et leurs Enfants ; Monsieur et Madame ALBERT DUPONT, leurs Enfants et Petits-Enfants ; Monsieur et Madame CHARLES HENRY, leurs Enfants et Petits-Enfants ; Monsieur et Madame HENRI DUPONT, leurs Enfants et Petit-Fils ; Le Docteur et Madame JOSEPH TOISON, leurs Enfants et Petits-Enfants ; Monsieur et Madame PIERRE COLLETTE, leurs Enfants et Petits-Enfants ; Monsieur et Madame GONZAGUE DUPONT et leurs Enfants ; Monsieur et Madame CHARLES DUPONT et leurs Enfants ; Monsieur et Madame GASTON DEBUCHY, leurs Enfants et Petits-Enfants ; Monsieur et Madame ANDRÉ DOUTRIAUX et leurs Enfants ; Monsieur et Madame STÉPHANE FOURMEAUX et leurs Enfants ; Madame LOUISE DUPONT, Religieuse du Sacré-Cœur ; Madame MARTHE DUPONT, Religieuse du Bon Pasteur ; Le Révérend Père FRANÇOIS DUPONT, de la Compagnie de Jésus,

Ses Beaux-Parents, Frères et Sœurs, Beaux-Frères et Belles-Sœurs, Neveux et Petits-Neveux ;

Monsieur PAUL DUPONT, Madame EDMOND LEROY, Madame VICTOR BAUDRAIN et leurs Familles ; Les Familles des Feus LOUIS DUPONT, VICTOR DUCHATAUX, ADRIEN BONTEMPS, CHARLES PETIT, ARMAND LE LIEPVRE,

Ses Oncle et Tantes, Cousins et Cousines.

Valenciennes, le 5 Avril 1921.

HOLLANDE FILS

Rencontre de Jacques et de Marie

En 1887, Jacques a 17 ans. Il fréquente le collège de Valenciennes, il est en promenade avec ses camarades pensionnaires et leur professeur. Sur l'autre trottoir, une maman se promène avec ses trois filles, elle tombe soudain inanimée et décèdera. Elle a 35 ans. Le professeur lui porte secours, accompagné par quelques élèves dont Jacques, un des premiers sur place. Il est impressionné par la façon maternelle dont l'aînée se comporte et console ses deux petites sœurs et il se dit qu'un jour il l'épousera. Elle s'appelle Marie Dècle, elle a 13 ans ; Aimée a 10 ans et la plus jeune sœur Amélie en a 6.

Et à Valenciennes, Jacques et Marie se reverront plus tard et se marieront, le 5 octobre 1895.



Lettre de Jacques à Marie

Fort de Génicourt 31 juillet 1895

Ma petite Marie bien-aimée,

Il est neuf heures du soir, je viens de m'enfermer dans ma petite chambre du fort, ma lampe allumée, je n'entends rien que le petit bruissement qu'elle fait en se consumant, mêlé au tic-tac de ma montre et au bourdonnement de quelques mouches réveillées en sursaut. C'est calme comme intérieur. ; pourtant je ne me sens pas seul, puisque j'ai sous les yeux le portrait de ma petite Marie et que nous allons faire la causette, au bout d'une plume.

Vos yeux (du portrait) ne me regardent pas ; si la photographie que vous avez fait faire hier n'est pas de profil, il faudra m'en donner une : je mettrai mes yeux dans vos yeux le soir quand je serai bien seul, et je me figurerai que ces jolis yeux ne me regarderont pas toujours sans quelque amitié : que ne donnerai-je pour y mettre un jour une larme de bonheur ou d'émotion ! Que ne donnerai-je pas pour y sécher les larmes de bonheur si l'avenir nous réserve des peines, je dis nous, car tout nous sera commun et quoi plus que les peines ?

Avez-vous trouvé un moment dans la journée pour penser à celui qui ne rêve qu'à vous, qui n'a de désir que vous ? Ne redoutez- vous pas les conséquences de ce oui irrévocable que

vous avez prononcé ? N'avez-vous pas peur d'avoir enchaîné votre vie à quelqu'un que vous n'aimerez jamais, ou dont l'unique souci ne sera pas de vous faire heureuse ?

Quant à moi, chère Marie, j'ai la tête et le cœur si pleins que je pense sans cesse à vous, et qu'à la pensée de vous revoir samedi, je me sens tressaillir d'un frisson. J'ai beaucoup réfléchi, je n'ai pas peur de vous ; je vous ai devinée bonne et je vous aimerai tant, que vous seriez vraiment bien méchante si vous pouviez me causer la plus petite peine. Ayez la même confiance en moi, et ne craignez rien : je vous forcerai bien à m'aimer, non pas un peu -cela ne suffirait pas- mais beaucoup, plus que tout, autant que je vous aime.

Je vous dis là des choses bien graves, et c'est au moins inutile ; mais ne me grondez pas c'est mon cœur qui me les dicte.

J'écris une lettre de choses plus pratiques à votre père. J'ai vu le lieutenant - colonel et le trésorier : le premier m'a accordé la permission pour samedi et dimanche, je serai donc samedi matin à 11h près de vous ; le second m'a donné les renseignements que je communique à votre père. J'ai été en route toute la journée du fort à Verdun(?) en chemin de fer, et dans Verdun à pied ; j'ai fait une longue promenade à cheval par un temps mixte ; j'aime beaucoup ces promenades, mais il me semble que j'en ai joui aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire ; j'étais gai, ma jument aussi, je m'amusais à la faire valoir, comme si vous aviez été là et que j'avais voulu vous montrer comme elle est jolie et comme je l'ai bien dressée ; car en somme c'était votre souvenir qui m'excitait et me rendait joyeux.

Maintenant je tombe de sommeil et je vais m'endormir en pensant à vous ; ne m'avez-vous pas oublié en faisant vos prières ? Est-ce que vous dites comme moi : « mon Dieu je vous donne mon cœur, prenez-le s'il vous plaît, afin qu'aucune créature ne puisse le posséder ». Vous savez, il s'agit seulement des personnes qui ne sont pas fiancées ; je ne suis pas théologien mais vous pouvez m'en croire, moi je sous-entends « excepté ma petite Marie chérie » et je demande même la grâce de l'aimer toujours : est-ce un péché ?

A bientôt ma Marie bien-aimée, je pose mes lèvres sur votre portrait qui ne me regarde pas en attendant le suprême bonheur de vous embrasser réellement. J'embrasse respectueusement vos grands-parents.

Votre heureux fiancé
Jacques Dupont



24 Août 1895, un mois et demi avant leur mariage.

Fort de Génicourt 31 Juillet 1895

Ma petite Marie bien aimé

Il est neuf heures du soir ; je viens de
m'installer dans ma petite chambre du fort ; ma
lampe allumée, je n'entends rien que le petit trus-
sement qu'elle fait en se consumant, mêlé au tic-tac
de ma montre et au bourdonnement de quelques
mouches réveillées au soirant : c'est calme comme
intérieur ; pourtant je ne me sens pas seul, puisque
j'ai sous les yeux le portrait de ma petite Marie,
et que nous allons faire la causette, au bout d'une

plume. Vos yeux (du portrait) ne me regardent
pas ; si la photographie que vous avez fait faire
hier n'est pas de profil, il faudra m'en donner
une : je mettrai mes yeux dans vos yeux le soir
quand je serai bien seul, et je me figurerai que
ces jolis yeux ne me regarderont pas toujours sans
quelque amitié : que ne donnerais-je pas pour y
mettre un jour une larme de bonheur ou d'émotion !
que ne donnerais-je pas pour y sécher les larmes
de douleur. si l'avenir nous réserve des peines, je dis
non, car tout nous sera commun, et qu'il y a plus
que les peines ?

Avez vous trouvé un moment dans la journée
pour penser à celui qui ne rêve qu'à vous, qui
n'a de désir que vous ? ne redoutez vous pas les

conséquences de ce oui irrévocable que vous avez prononcé ?
n'avez-vous pas peur d'avoir enchaîné votre vie à
quelqu'un que vous n'aimez jamais, ou dont l'unique
soin ne sera pas de vous faire heureuse ?

Quant à moi, ma chère Marie, j'ai la tête
et le cœur si pleins que je pense sans cesse à vous,
et qu'à la pensée de vous revoir samedi, je me
sens tressaillir d'un frisson. J'ai beaucoup réfléchi,
je n'ai pas peur de vous ; je vous ai devinée bonne,
et je vous aimerai tant que vous seriez vraiment bien
méchante si vous pouviez me causer la plus petite
peine. Ayez la même confiance en moi, et ne
craignez rien : je vous forcerai bien à m'aimer, non
pas un peu, - cela ne me suffirait pas, - mais
beaucoup, plus que tout, autant que je vous aime.

Je vous dis là des choses bien graves, et c'est
au moins inutile ; mais ne me grondez pas, c'est
mon cœur qui me les dicte.

J'écris une lettre de choses plus pratiques à
votre père. J'ai vu le lieutenant-colonel et le
trésorier : le premier m'a accordé la permission
pour samedi et dimanche, je serai donc samedi
matin à 11 h près de vous ; le second m'a
donné les renseignements que je communique à votre
père. J'ai été en route toute la journée du fort
à Verdun en chemin de fer, et dans Verdun à
Jico ; j'ai fait une longue promenade à cheval
par un temps mieste ; j'aime beaucoup ces
promenades, mais il me semble que ^{j'en ai} ~~je suis~~ ^{aujourd'hui}
aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire ; j'étais gen

ma jument aussi, je m'amuserais à la faire valoir,
comme si vous aviez été là et que j'avais voulu
vous montrer, comme elle est jolie et comme je
l'ai bien dressé; car en somme c'était votre sou-
venir qui m'excitait et me rendait joyeux.

Maintenant je tombe de sommeil, je vais
m'endormir en pensant à vous : ne m'avez-vous pas

oublié en faisant vos prières ? Est-ce que vous
dites comme moi : Mon Dieu, je vous donne mon
cœur; prenez-le si il vous plaît, afin qu'aucune
créature, ne puisse le posséder. Vous savez,

il s'agit seulement des personnes qui ne sont
pas fiancées; je ne suis pas théologien, mais
vous pouvez m'en croire; moi je sous-entends

« excepté ma petite Marie chérie » et je demande
même la grâce de l'aimer toujours : est-ce
un péché ?

A bientôt, ma Marie bien aimée, je pose
mes lèvres sur votre portrait qui ne me regarde
pas en attendant le suprême bonheur de vous
embrasser seulement. J'embrasse respectueusement
~~vos~~ grands parents.

Votre heureux fiancé

J. Dupont